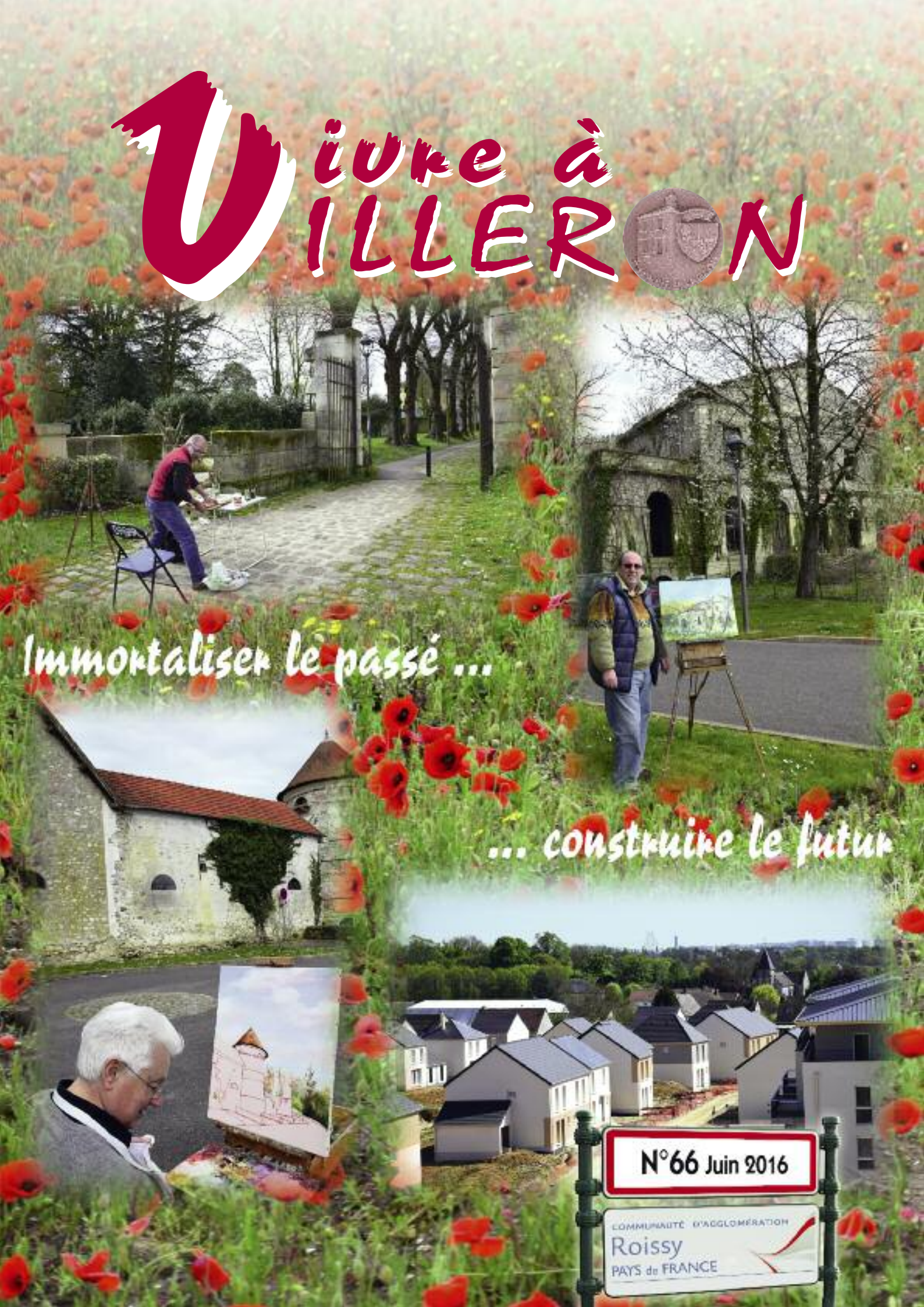


Vivre à VILLERON



Immortaliser le passé ...

... construire le futur



N°66 Juin 2016

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Roissy
PAYS de FRANCE



EDITORIAL



Chers Villeronnais,

Dans le bulletin de janvier, je vous avais transcrit l'intégralité de mon discours des vœux afin que vous soyez au même niveau d'information que les invités présents.

Cet éditorial sera plus condensé, tout en vous faisant part de l'avancée des nombreux dossiers en cours qui nécessitent un engagement de tous les instants et une adaptation aux règles du jeu souvent changeantes surtout au niveau des subventions.

Cela nous conduit à réviser nos projets au plus juste afin de les mener à bon terme sans pour autant dégrader nos finances.

A ce propos, le conseil municipal a voté le maintien des différents taux d'impôts sur les bases 2015 hormis la taxe d'habitation qui est passée de 8,31 à 8,50% ce qui reste anecdotique. Il faut savoir que nous faisons partie des communes de moins de 1000 habitants dont les taux d'imposition sont les plus bas. Nous attendons de voir ce qui résultera des augmentations décidées par l'état et le département pour appréhender nos marges de manœuvre à l'avenir.

Avec Christian MAUCLER, l'adjoint aux finances, et Lionel PLASMANS, en charge de l'urbanisme nous avons des débats constructifs de façon à choisir les meilleures options possibles et ce, toujours en concertation avec nos collègues du conseil municipal.

C'est ainsi que nous avons revu à la baisse la réalisation des stationnements envisagés sur l'emplacement de la future salle polyvalente et pris en compte la possible création d'autres équipements sur ce même espace dans le futur.

Pour rester sur les équipements, nous avançons sérieusement sur la salle polyvalente. Les sondages de sol ont été réalisés afin de pouvoir lancer l'appel à candidatures et ainsi choisir les entreprises qui pourront répondre à l'appel d'offres. L'objectif est de pouvoir démarrer les travaux à l'automne.

Il est également urgent de s'occuper du groupe scolaire puisque nous aurons à accueillir la quarantaine d'enfants qui arriveront entre janvier et juin 2017. L'option la moins coûteuse qui a été retenue est de réaliser prioritairement une nouvelle salle de restauration attenante à la cantine scolaire actuelle, le long de l'allée des Tilleuls. Ce choix permettra de disposer rapidement d'une salle de classe pour les maternelles dans l'espace ainsi libéré.

La dé-construction de notre salle des fêtes s'imposera donc en parallèle afin de libérer de l'espace.

Nous sommes également en négociation pour l'achat d'une partie du corps de ferme qui jouxte le groupe scolaire afin de construire la future école maternelle.

Les constructions dans la partie du lotissement gérée par Nexity avancent bien. En ce qui concerne France Pierre, la phase préparatoire est achevée et les constructions devraient démarrer début juin.

Actuellement, les différents concessionnaires : eau potable, électricité et gaz interviennent sur les réseaux principaux.

Un autre sujet de satisfaction porte sur la réalisation du rond-point prévu pour la déviation du CD9 en sortie de village (direction Jarvil) qui sera financée par le Conseil Départemental. Les travaux devraient commencer en août, lorsque le trafic des véhicules transportant les céréales jusqu'au silo aura diminué. Les relations que nous entretenons avec les responsables du service des infrastructures routières du département auront permis de réaliser dans les meilleures conditions cette déviation qui permet actuellement aux transporteurs d'alimenter le chantier sans traverser le village...

Après ces deux premières années de mandat, nous sommes satisfaits du bilan de nos actions et je tiens à remercier les Villeronnais qui, en 2014, ont joué la sécurité de l'expérience et de la détermination d'une équipe bien aguerrie.

La vie associative reste dynamique : tournois sportifs, brocante, sorties en groupe de nos aînés, différentes soirées ou après-midis récréatifs, carnaval et projets scolaires.

SOMMAIRE

- p 2-3** Editorial
- p 3** Finances
- p 4-5** Vie scolaire
- p 6** Centre de loisirs
- p 6-9** Vie en société
- p 10-11** Communauté d'agglomération
- p 12-13** Travaux
- p 13-16** Vie associative
- p 16** Infos pratiques

Titre du Journal :

VIVRE à VILLERON

Périodicité : Janvier, Mai, Octobre

Directeur de la publication :

Dominique KUDLA

Comité de rédaction :

Sylvie MORAT, Catherine BLOINO,

Carole LEFEVRE et Benoît BAZIER

Imprimeur : J.B. Impressions,

60128 Plailly

En ce qui concerne la vie scolaire, nous avons eu à déplorer l'annulation de la classe de neige et il a fallu se battre pour organiser la kermesse face aux décisions et textes aberrants de l'académie qui mettent à mal les activités qui créent du lien social autour de l'école.

Notre projet de vidéo protection avance. Nous attendons l'agrément définitif de la Préfecture pour en réaliser l'installation bien que nous sachions pertinemment que cela ne règlera pas tous les problèmes pour autant. Question sécurité, encore, nous réfléchissons à des aménagements et/ou à demander des contrôles de vitesse dans le village car certains véhicules, Villeronnais comme non Villeronnais oublient régulièrement les limitations et mettent en danger la sécurité de tous.

Nous ne pourrons malheureusement pas relayer par des actions communales la célébration du centenaire de la bataille de Verdun, mais nous y participerons indirectement car nous avons répondu favorablement à la souscription lancée par l'Office National des Forêts. Ce don permettra de créer de nouveaux sentiers pédestres au cœur de ce massif inextricable qui recouvre aujourd'hui l'un des plus vastes champs de bataille de la première guerre mondiale.

Sur les relations avec les institutions, je me suis rendu en compagnie de Catherine BONNAY à Paris au siège du Conseil Régional, suite à l'invitation lancée par Madame Valérie PECRESSE, Présidente de la région, qui voulait nous faire part des nouvelles orientations de la région en matière d'aide aux communes, entre autres.

A cette occasion, je suis intervenu pour faire part du ressenti des petites communes qui font des efforts pour contribuer à la construction de logements, mais n'ont pas toujours en retour le soutien escompté, en particulier en matière d'aides financières.

Le vendredi 20 mai c'est avec mes collègues Caty DIEUCHO et Christophe DUPUIS que je suis allé à Bessancourt assister à la 8ème université des Maires du Val d'Oise. Après les interventions d'usage du maire de la commune et du président de l'union des maires, nous avons assisté à un 1er débat avec en conclusion une intervention de Madame Estelle GRELIER, Secrétaire d'Etat en charge des collectivités territoriales pendant laquelle j'ai à nouveau évoqué l'attribution des aides qui par manque de modulation sont rarement attribuées. La seconde table ronde portait sur l'offre de santé.

Ont suivi les interventions de Messieurs Arnaud BAZIN, Président du Conseil Départemental du Val d'Oise, François BAROUIN, Président de l'Association des Maires de France.

Le nouveau Préfet Monsieur Jean Yves LATOURNERIE a conclu cet après-midi constructif. J'ai pu ensuite m'entretenir avec lui pour évoquer les sujets sur lesquelles je serai amené à le solliciter par écrit.

Je n'aurais pas l'occasion de vous écrire à nouveau avant l'été aussi je vous souhaite d'excellentes vacances ensoleillées et vous donne rendez-vous pour le feu d'artifice le 25 juin et/ou pour le prochain bulletin.

A bientôt chers lecteurs.

Dominique KUDLA

FINANCES

Le budget communal continue à être l'objet de toute notre attention, une attitude payante puisque jusqu'à présent celui-ci reste maîtrisé en dépit des baisses de subventions et autres fonds que nous percevons de la part de l'Etat par le passé. L'exercice reste périlleux mais nous restons vigilants de façon à n'envisager que les dépenses réellement utiles et surtout qui restent dans nos moyens.

A ceux qui craignent de voir leurs impôts augmenter démesurément en raison du futur lotissement, nous rappelons qu'une partie des nouveaux équipements nécessaires est financée par les promoteurs (Nexity et France Pierre). Les « déjà » Villeronnais bénéficieront bien entendu aussi des structures prévues : salle polyvalente, agrandissement de l'école et à terme du centre de loisirs, déviation du CD9...

Le budget 2016 a été voté à l'unanimité le 16 février dernier en gardant toujours à l'esprit le désengagement de l'Etat. Le conseil municipal a pris la décision de ne pas augmenter la taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti qui resteront respectivement à 10.63 % et 85.55 %, des taux déjà inchangés en 2015. La taxe d'habitation qui n'avait pas été augmentée l'an dernier passera de 8.31 % à 8.50 %, un effort très léger qui compensera faiblement la perte de dotations.

Nous n'avons pas souhaité aller au-delà, conscients du poids toujours plus lourd de la fiscalité puisque nous sommes nous aussi des contribuables. Rappelons que même si une commune n'augmente pas ses taxes, les impôts augmenteront malgré tout, d'une part parce que l'assiette fiscale est relevée annuellement par l'Etat mais aussi du fait de la très probable évolution des taxes régionales et départementales. Ajoutons que parmi les villages de moins de 1000 habitants, Villeron applique les taux les plus bas.

Comme Monsieur le Maire l'a indiqué dans son édito, le conseil municipal, comme toute personne censée, étudie au plus près ses recettes avant d'engager des dépenses, une méthode qui jusqu'à présent a plutôt réussi à Villeron même si cela demande beaucoup d'énergie de la part du personnel de mairie chargé de monter les dossiers de subventions et des adjoints qui investissent de leur temps pour y parvenir.

VISITES À LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Lundi 4 avril 2016, la classe de CE1-CE2 était invitée à la maison de l'environnement à Roissy, pour une matinée sur le thème du détournement du jouet: « que faire avec ses vieux jouets, qu'ils ne servent plus ou qu'ils soient cassés ». Les enfants ont pu tester leurs connaissances sur les jeux et le recyclage des jouets à partir d'un jeu de l'oie géant.

Ensuite, ils ont pu recycler de vieux jouets comme de la dinette, des dés, des pions... pour créer leur propre toupie. Ils ont choisi le matériel mais aussi participé à la construction de leur toupie en perçant et collant les différents composants.

Les enfants ont été ravis de cette sortie enrichissante.



EXPOSITION PEINTURE

Vendredi 8 avril, nos petits élèves se sont rendus à l'exposition de peinture organisée par l'association REVES. Ils ont pu observer peintures, sculptures, réalisations artisanales.... Chaque enfant a pu exprimer ce qu'il ressentait à travers son carnet de dessin et mettre en avant sa sensibilité pour l'art.

Un grand merci à l'association REVES de recevoir chaque année nos jeunes élèves.



ANIMATION KAPLA

Vendredi 15 avril, les enfants ont participé à une animation Kapla, ces petites planchettes qui permettent de réaliser différentes constructions (Girafe, Tour Eiffel, pont, train, palais et petit

village). Cela a permis de travailler chez chaque enfant la motricité fine, la patience, la précision, le dépassement de soi. Cet atelier a été très apprécié de tous.



VISITES À LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Jedi 12 mai, la classe de CE1-CE2 s'est à nouveau rendue à la maison de l'environnement, cette fois pour un atelier de découverte photographique de la faune et de la flore.

Un photographe a présenté son travail aux enfants et leur a expliqué comment prendre des photos. La mise au point, le zoom, les prises de photos en plongée ou contre plongée... tout cela a été expliqué aux enfants à l'aide d'un vidéo projecteur afin de leur montrer les différents effets.

Ensuite, les enfants ont pu se transformer en de véritables petits photographes. Malgré la pluie, les élèves qui étaient répartis en groupes de 3 ou 4 sont partis, appareils autour du cou, photographier ce qui les entourait: fleurs, insectes, animaux, plantes en tous genres mais aussi quelques portraits... Ces photos nous seront envoyées dans les jours à venir pour que nous puissions revenir sur cette activité très intéressante pour tout le monde.



CROSS DE L'ÉCOLE

Le mardi 10 mai a eu lieu le cross de l'école auquel toutes les classes ont participé. Après un entraînement régulier celui-ci s'est déroulé dans le bois de Villeron. Chacun a donné le meilleur de lui-même afin d'améliorer ses performances de l'année passée.

L'équipe pédagogique félicite tous les enfants pour leur courage, leurs efforts et leur esprit sportif.

De belles médailles et des trophées ont été distribués pour encourager tous nos jeunes coureurs.

Nous remercions tous les parents bénévoles qui ont participé à l'encadrement de cette manifestation sportive.

Benoit BAZIER



CENTRE DE LOISIRS

FEVRIER

Ces vacances nous ont permis d'accueillir environ une dizaine d'enfants qui ont participé à différentes activités : décoration de la salle, réalisation de pingouins avec incorporation de la photo des enfants. Ils ont également fait des cookies et des muffins et les primaires ont bénéficié d'une initiation au badminton.



MAI

Différentes activités manuelles ont été proposées à la quinzaine d'enfants présents : réalisation de sujets en perles à repasser, confection de tableaux en muguet, mois de mai oblige !

LES MERCREDIS APRES-MIDI

Force est de constater qu'il y a encore beaucoup à faire pour faire changer les choses puisque les enfants se répartissent d'eux-mêmes dans les différents espaces : coin cuisine et poupées pour les filles et coin voiture pour les garçons...Après cet intermède, différentes activités leur sont proposées : pâtisserie, jeux de société, perles et travaux manuels.

LES MERCREDIS MATIN (TAP)

De janvier à avril les primaires ont bénéficié d'une activité ludothèque ainsi que de petits jeux de connaissances et d'autres sur le vocabulaire. Les maternelles ont pu faire des jeux d'éveil musical et à des ateliers pour confectionner de petits paniers en forme de lapins.

Pour la période qui va d'avril à juin le sport collectif est à l'honneur avec pour les primaires et les GS une initiation au volley-ball. Les maternelles de petite section travaillent quant à eux sur la motricité pendant que les moyennes sections participent à de petits jeux collectifs. Les cours d'anglais ne sont pas oubliés puisque proposés à tous.

Dès que le temps le permettra, les enfants joueront au ping-pong pendant leur pause du midi et les récréations.

Anne ETIENNE



VIE EN SOCIÉTÉ

CARNAVAL

Et voilà, comme promis tout est prêt pour ce carnaval 2016, sauf la météo qui pour cette seconde édition n'est toujours pas au beau fixe...mais bon l'important c'est d'y être et de s'amuser.

Cette année, rendez-vous a été donné à tous devant l'école et toute l'équipe est là...et surtout notre bonhomme carnaval, un **Mignon** géant de 2.50 m baptisé **Stewart**.

Tout le monde est impatient, tout le monde est déguisé et prêt pour un circuit plus grand que l'année précédente puisqu'il va traverser tout le village. Parents, enfants, maîtresses déguisées en minions violet, quel talent... Nous sommes accompagnés de la police municipale qui assure





notre sécurité. C'est bon, tout le monde est là ? Alors on peut y aller, on lance la musique et en avant le cortège.

Derrière notre magnifique Stewart l'ambiance est géniale, on s'amuse, on rit, on danse. Nous traversons le village accompagné par la bonne humeur qu'inspire ce carnaval, sans oublier la bonne musique du Club ATR qui, comme l'an passé nous fait l'honneur de nous accompagner. Les majorettes de 2015 ont laissé la place à une super troupe d'acrobates.

Nous voici enfin arrivés sur l'espace vert du Jardin Carré et c'est tant mieux car ce Stewart se révèle lourd à balader ! Il patiente encore un peu pour permettre à la troupe de Cour Circus de nous épater avec un joli spectacle de cracheurs de feu qui ont mis le feu à la foule et surtout à notre minion.

Cet embrasement marque déjà la fin de ce carnaval mais comme celui-ci a plu à tout le monde, nous reviendrons pour sûr l'année prochaine en espérant que cette fois le soleil sera avec nous.

Je tiens à remercier toute mon équipe du Groupement des Parents d'Elèves (GPE) qui a fait un superbe travail encore une fois, nos formidables maîtresses pour les tambours et les maracas réalisés

en classe avec nos bouts de choux. Je remercie également Monsieur le Maire et toute son équipe municipale pour son implication, la police municipal, le club ATR et bien entendu Cour Circus pour le formidable spectacle.

Nicolas POLETTI, Président du GPE

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le samedi 2 avril, une trentaine de bénévoles s'est retrouvée, en une fraîche matinée, afin d'assurer le succès d'une nouvelle édition de l'opération de nettoyage du village.

Munis de gants, gilet fluo sur le dos et sac-poubelle à la main, ils ont arpenté les rues, le bois et les abords des routes afin de traquer le moindre débris.

Cet événement est l'occasion idéale d'apprendre aux plus jeunes le respect de la nature, ainsi que de leur faire prendre conscience de l'impact des incivilités de certains sur notre environnement le plus proche.

Au retour, la convivialité s'est poursuivie autour d'un verre bien mérité.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui permettent que notre village conserve un cadre

agréable où il fait bon vivre.

Comme d'habitude, des tickets de manège ont été offerts aux enfants qui ont participé à l'opération.



Benoît BAZIER



FETE FORAINE

La traditionnelle fête foraine est venue investir le Jardin Carré pour 3 jours qui cette année se sont prolongés puisque les forains ont décidé de rester jusqu'au mercredi suivant. La fréquentation a été modérée probablement faute d'un temps suffisamment clément mais aussi parce que le nombre d'enfants en bas âge va en diminuant depuis maintenant quelques années. Ceux d'entre eux qui faisaient du manège il y a encore quelques années viennent désormais avec leurs propres enfants et cela a quelque chose de rassurant par certains côtés... Les futurs Villeronnais qui commenceront à arriver à la rentrée prochaine devraient venir eux-aussi à leur tour profiter de ce moment convivial. Cette année encore la municipalité proposait un pot de bienvenue le lundi à partir de 16 h et a distribué des tickets gratuits aux enfants scolarisés.



Sylvie MORAT



ROPARUN 2016

Vous êtes nombreux à vous interroger sur cette manifestation qui traverse notre village tous les samedis du weekend de Pentecôte.

Le Roparun est une course de relais sponsorisée de Paris et Hambourg à Rotterdam dont le but est de collecter le plus d'argent possible pour les malades atteints d'un cancer. Depuis 1992 plus de 67 millions ont été réunis, grâce auxquels de nombreux projets ont pu être réalisés en Belgique, en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, pour améliorer la qualité de vie des malades en soins palliatifs (pour de plus amples renseignements site web : www.roparun.fr)

La distance à parcourir est d'environ 520 km.

En ce qui concerne le Roparun au départ de Paris, un maximum de 275 équipes de Belgique, de France et des Pays-Bas y ont participé. Comme c'est une course de relais, il y a simultanément un maximum de 275 coureurs, 550 accompagnateurs sur vélo et 900 véhicules sur le parcours empruntant les voies publiques secondaires.

L'accompagnement est effectué par des motards de l'organisation.





Une course dans la bonne humeur.



NUISANCES SONORES

Les travaux de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc. ne peuvent être effectués que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés

(par arrêté municipal n° 41/2009 en date du 22 septembre 2009 relatif au bruit)

TRAVAUX DE PRINTEMPS : N'OUBLIONS PAS CERTAINES RÈGLES

DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts végétaux a lieu tous les mercredis du 1^{er} avril au 25 novembre 2015.

Vous pouvez également déposer ceux-ci en déchèterie ou pratiquer le compostage.

L'herbe coupée, les fleurs et feuilles doivent être présentées en bac identifié "déchets végétaux" (autocollant disponible en mairie) ou dans des sacs en papier biodégradables.

Les petites branches peuvent être présentées en fagots ficelés avec des liens naturels.

Attention : les branches, troncs, souches, cailloux, terre, etc. doivent être déposés en déchèterie.

LE SOLEIL EST DE RETOUR... POURVU QUE LE CIVISME AUSSI !

Avec le printemps, les beaux jours reviennent et l'envie de se balader se fait de plus en plus sentir.

Quoi de plus agréable que de profiter d'un cadre de vie agréable en se promenant dans un village propre ?

Si les agents et prestataires du village travaillent à rendre notre commune belle et agréable, il est bon de rappeler qu'avec des gestes simples, chacun peut y contribuer.

PAPIERS ET DETRITUS



L'espace public est un lieu de vie que l'on doit respecter. N'oubliez pas que salir, c'est polluer et que jeter un déchet constitue une infraction.

Pensez donc à utiliser les poubelles disposées dans les rues du village et nos rues seront plus agréables pour tous.

1ER JANVIER 2016 : NAISSANCE D'UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Depuis le 1er janvier 2016, Villeron fait dorénavant partie de cette nouvelle structure inter-communale composée de 42 communes situées autour de la plate-forme aéroportuaire Charles De Gaulle, et qui totalise 345 988 habitants sur 342 kilomètres carrés.



ROISSY PAYS DE FRANCE

Conformément à la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles) du 27 janvier 2014 initiée par l’Etat, notre communauté d’agglomération Roissy Porte de France a fusionné avec celle de Val de France et 17 communes de la Seine Marne pour former une nouvelle entité de 42 communes et 345 988 habitants : ROISSY PAYS DE FRANCE.

L’objectif est double puisqu’il s’agit de créer un territoire cohérent et suffisamment vaste capable de mutualiser ses capacités financières, ses activités économiques et ses infrastructures. Bien évidemment la plateforme de Roissy Charles de Gaulle a largement présidé au choix du périmètre défini pour cette nouvelle agglomération en prenant en compte les nombreuses interactions entre la plateforme et les communes avoisinantes.

Le premier conseil de communauté a réuni les 105 délégués des 42 communes concernées à l’orangerie de Roissy en France pour élire le Président de ROISSY PAYS DE FRANCE, Patrick RENAUD, ainsi que les Vice-présidents et conseillers communautaires. Cette première réunion nous a permis de réaliser que nous entrons aujourd’hui dans une nouvelle ère qui nous l’espérons ne verra pas les petits villages tels que le nôtre, broyé par cette mécanique énorme mais prometteuse.

Pour Villeron, les 2 représentants sont Messieurs KUDLA et PLASMANS.

Très prochainement, les conseils municipaux respectifs des villes et villages qui composent ROISSY PAYS DE FRANCE désigneront à leur tour les délégués des 17 commissions chargés de réfléchir et d’entériner les différents dossiers (aménagement du territoire, petite enfance, schéma agricole, formation/emploi).

Les 42 communes qui composent la communauté d’agglomération Roissy Pays de France

- Arnouville, 14 110 habitants
- Bonneuil-en-France, 726 habitants
- Bouqueval, 334 habitants
- Chennevières-lès-Louvres, 332 habitants
- Claye-Souilly, 11 418 habitants
- Compans, 809 habitants
- Dammartin-en-Goële, 8 579 habitants
- Ecoeuil, 7 398 habitants
- Epiais-lès-Louvres, 108 habitants
- Fontenay-en-Parisis, 1 919 habitants
- Fosses, 9 673 habitants
- Garges-lès-Gonesse, 41 316 habitants
- Gonesse, 26 571 habitants
- Goussainville, 31 525 habitants
- Gressy, 904 habitants
- Jully, 2 510 habitants
- Le Mesnil Amelot, 857 habitants
- Le Mesnil Aubry, 913 habitants
- Le Plessis-Gassot, 71 habitants
- Le Thillay, 4 173 habitants
- Longperrier, 2 495 habitants
- Louvres, 9 843 habitants
- Marly-la-Ville, 5 574 habitants
- Mauregard, 336 habitants
- Mitry-Mory, 19 310 habitants
- Moussy-le-Neuf, 2 961 habitants
- Moussy-le-Vieux, 995 habitants
- Othis, 6 524 habitants
- Puiseux-en-France, 3 286 habitants
- Roissy-en-France, 2 841 habitants
- Rouvres, 630 habitants
- Saint-Mard, 3 887 habitants
- Saint-Witz, 2 663 habitants
- Sarcelles, 58 093 habitants
- Survilliers, 4 090 habitants
- Thieux, 819 habitants
- Vaud’Herland, 79 habitants
- Vémars, 2 225 habitants
- Villeneuve-sous-Dammartin, 663 habitants
- Villeparisis, 25 751 habitants
- Villeron, 820 habitants
- Villiers-le-Bel, 27 794 habitants

TOTAL = 345 988 habitants

TAXIS COMMUNAUTAIRES

Nous vous rappelons que le nombre de courses est limité à 6 par mois (pas plus) et par personne. Tout dépassement sera facturé à l'administré par la communauté d'agglomération. Le tarif forfaitaire est de 6 euros dont les administrés doivent s'acquitter pour chaque trajet. C'est pourquoi il est important, si vous n'utilisez pas votre autorisation de transport, d'en faire part à la Mairie pour annuler celle-ci. Seuls les trajets à destination de certains hôpitaux et centres de soins sont autorisés par le règlement intérieur (liste visible sur le site www.roissyportedefrance.fr ou en Mairie)
Service assuré entre 9 H et 17 H (sauf dimanche et jours fériés).
Ces courses sont **prises en charge par les taxis uniquement si la sécurité sociale refuse la prise en charge des frais de transport.**

RAPPEL DE SITES INTERNET AU SERVICES DES VILLERONNAIS

Nous vous rappelons ci-dessous quelques-uns des services mis en place via la Communauté d'Agglomération et qui peuvent se révéler utiles :

1° Application Roissy Développement Emploi

Roissy Dev Emploi est une application qui répertorie les offres d'emploi disponibles dans notre secteur. Elle peut être téléchargée sur n'importe quel appareil nomade (téléphone, tablette).

<http://www.roissy-developpement.com/>

2° Site internet du Cinéma Intercommunal de l'Ysieux :

www.cinema-roissyportedefrance.fr

Répondeur 01 34 72 90 10

3° Le réseau de bibliothèques de la Communauté d'agglomération

Le réseau des bibliothèques Roissy Porte de France est une initiative qui permet une meilleure circulation des documents entre les 12 bibliothèques existantes sur notre territoire. Il participe au dynamisme culturel en proposant des actions culturelles fédératrices.

9 des 12 bibliothèques sont connectées informatiquement et permettent à un lecteur de pouvoir consulter un catalogue en ligne et ainsi emprunter un livre non disponible dans sa bibliothèque.

Si le lecteur souhaite emprunter un livre qui ne se situe pas dans sa bibliothèque, il peut en faire la demande soit auprès du personnel de sa bibliothèque habituelle qui réservera le document sur un autre site, soit directement sur le [catalogue en ligne](#). Une navette passe dans les bibliothèques tous les mercredis afin de déposer ou récupérer les ouvrages demandés.

A terme ce système sera installé dans les 12 bibliothèques du territoire.

<http://www.lecture-roissyportedefrance.fr/>

OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

En prévision des prochaines vacances et compte tenu de la recrudescence des vols, nous vous rappelons que vous avez la possibilité de faire surveiller votre domicile par la Police Intercommunale qui effectue des rondes sur la commune. Nous vous invitons à venir retirer l'imprimé prévu à cet effet en Mairie que vous adresserez ou déposerez directement à la Police Intercommunale, 72 heures avant votre départ en vacances à l'adresse suivante :

POLICE INTERCOMMUNALE CARPF
Immeuble le Coudray - 32, rue de la Briqueterie
95380 LOUVRES
Tél. 0 800 88 21 23 ou auprès de la GENDARMERIE : 17

DES INFIRMIÈRES DANS NOTRE COMMUNE



Infirmières à domicile
ou au cabinet sur rendez-vous

Caroline GROS 06.73.49.65.90
Sylvie TERRIOT 06.17.11.10.38

4, rue Saint Germain - 95380 VILLERON

LOTISSEMENT LES VERGERS DE SAINT GERMAIN

En février, afin de coordonner au mieux l'ensemble des travaux, nous avons fait procéder au prolongement du réseau d'eau potable rue des Moulins. Nous avons ainsi pu rétablir l'alimentation en eau du cimetière et installer une bouche incendie en limite de la zone où sera construite la salle polyvalente.

L'artère principale du lotissement, la rue du Maréchal ORMAN-CEY, future CD 9, se verra bientôt prolongée d'un rond-point.

Le Conseil départemental a bouclé l'étude de l'appel d'offres. Une réunion sur site a eu lieu le 8 avril avec Monsieur JUVENCE, directeur des infrastructures routières du département et ses collaborateurs afin de valider les travaux déjà réalisés.

La suite des travaux devraient démarrer en août. Actuellement, les différents concessionnaires installent leurs réseaux le long de cette voie avant que ne soient finalisés les trottoirs.

Bien que des conducteurs de poids lourds refusent de respecter les consignes de circulation la réalisation de cette déviation est un plus appréciable pour alimenter le chantier. L'accès au chantier par Vémars a ainsi pu être fermé.

Une ombre au tableau toutefois, le manque de prise de décisions suffisamment tôt par ERDF de la validation des plans de déroulement des câbles, ce qui bloque le chantier et perturbe l'accès à leurs pavillons aux riverains de la rue des Moulins.

De plus, l'ouverture des tranchées est un risque potentiel étant donné que même avec des panneaux d'interdiction, des poids lourds s'engagent dans cette rue menaçant sérieusement la sécurité.

ESPACES VERTS

L'entreprise **JARDIPARC** a procédé aux plantations et à l'engazonnement du merlon de terre séparant la rue des Moulins qui conduit jusqu'au cimetière et le nouveau chemin agricole.

Nous espérons voir rapidement lever le gazon fleuri semé sur le dôme.

ECLAIRAGE PUBLIC

Nous avons fait appel à la société **EIFPAGE** pour effectuer le raccordement électrique rue de l'Ormet permettant aux administrés du clos du Campanile de bénéficier enfin de l'éclairage public.

MAIRIE

Petit à petit, les travaux relatifs au préau s'achèvent. L'entreprise **EMULITHE** a finalisé l'assise intérieure afin que Monsieur MADEIRA puisse poser les dalles et donner ainsi encore une plus belle allure à ce bâtiment.

L'entreprise **JARDIPARC** a aussi pu finir l'aménagement extérieur.

La société **INEO** est également intervenue en avril pour installer l'infrastructure qui permettra de gérer la Télé relève pour les compteurs d'eau.

RUINES DU CHÂTEAU

Afin de limiter le développement de la végétation et ne pas importuner les riverains de la résidence BAUCHE, Messieurs LUCAS et MADEIRA ont procédé en février au défrichage de l'espace boisé entourant le château qui nous le rappelons est interdit au public car dangereux.



RUE DES DIX ARPENTS

L'entreprise BIR est intervenue en février pour le compte de GRDF pour raccorder un riverain au réseau gaz.

Les travaux relativement conséquents n'ont pas trop perturbé la circulation des véhicules. La société ayant été à l'écoute des préconisations de la mairie.

RUE DU GRAND PUIS

Cette dernière venue a vu le jour en avril après concertation avec les entreprises situées entre ROISSY TP et JARVIL. C'est entre ces sociétés qu'elle se situe. Cette décision a été prise à la suite de demandes émanant d'entreprises qui avaient du mal à être livrées.

Nous constatons déjà des améliorations.

Tout sera parfait lorsque le nom de la rue aura été enregistré sur les sites gérant les GPS.

Nous pensons avoir ainsi trouvé la solution qui permettra aux administrés de la rue de la Sucrierie de ne plus être importunés par des transporteurs égarés à la suite de cette usurpation de dénomination (voir bulletins précédents).



ECOLE

Après un audit sur l'aspect sanitaire et fonctionnel de la cantine effectué par Mesdames Carole LEFEVRE et Marianne LEGRAND, les employés municipaux ont totalement lessivé et repeint l'ensemble des pièces qui composent cet espace en effectuant également quelques modifications dans l'aménagement du mobilier.

Le résultat de ces travaux nous permettra de mieux appréhender l'implantation de la future salle de restauration.

Dominique KUDLA

VIE ASSOCIATIVE

R.E.V.E.S.

SOIRÉE CARNAVAL – SAMEDI 6 FÉVRIER 2016

Cette soirée qui est l'une des plus attendues de nos manifestations est devenue une tradition pour notre association.

Tout le monde fait preuve d'inventivité pour que ce carnaval soit de plus en plus original et des plus appréciés de nos adhérents.

Que d'imagination dans les déguisements pour cette soirée avec des tenues originales et diverses et certains maquillages qui ressemblaient à de véritables œuvres d'art, dignes du carnaval de Venise.

Chacun des participants s'est efforcé de faire preuve d'originalité et chaque nouvel arrivant représentait une vraie surprise. Ce déploiement de costumes variés a alimenté les conversations le temps de commencer une soirée bien animée.

Une fois de plus nous remercions tous nos adhérents pour leur participation et leur implication qui ont fait de ce carnaval une soirée des plus mémorable.

SOIRÉE THÉÂTRE – SAMEDI 12 MARS 2016

Si une soirée était attendue, c'est bien celle-ci. Cette année, nous nous sommes rendus au théâtre des Bouffes Parisiens pour assister à la comédie « Le Fusible » avec Stéphane PLAZA, Arnaud GIDOIN, Philippe DUSSEAU, Gaëlle GAUTHIER, Juliette MEYNIAC et Irina NINOVA.

Contrairement aux années précédentes, aucune péripétie n'est venue pimenter notre déplacement. Nous avons pu pique-niquer tranquillement à proximité du théâtre avant d'assister à la représentation. Celle-ci, nous a dévoilé de nombreux gags qui se sont succédés à un rythme tel que les acteurs étaient réellement épuisés lorsque le rideau est tombé.

Comme d'habitude, nous avons passé une excellente soirée, avec l'envie de renouveler rapidement ce très bon moment.



EXPOSITION DE PEINTURES ET SCULPTURES

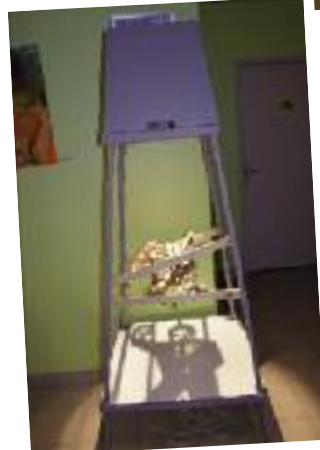
DU 8 AU 10 AVRIL 2016

Cette année encore, notre exposition de peintures et de sculptures a remporté un franc succès. De nombreux artistes étaient venus exposer leurs œuvres et les membres de l'association R.E.V.E.S. ont également dévoilé quelques-unes de leurs créations réalisées pendant les ateliers d'arts créatifs et notamment l'atelier maquette, la nouvelle initiative de cette année. Quelques classes sont aussi passées découvrir l'art dans notre village et Madame DINTZNER avait organisé à cette occasion, un travail des plus inventif et interprétatif.

Samedi avait lieu la journée des "Peintres dans la Rue" mais compte tenu du temps peu clément, les artistes ont été moins téméraires que les années précédentes. Le repas du midi s'est toutefois révélé très agréable puisque de nombreux adhérents se sont joints aux peintres pour ce moment très convivial et prometteur. En fin de journée, nous avons pu découvrir les chefs d'œuvres de nos participants qui sont une fois encore d'un très bon cru.

Nous tenons à remercier principalement Monsieur DOUY pour son implication et son organisation ainsi que la municipalité. Nous serons de retour l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Clarinda DIAS



PETIT RAPPEL AUX VILLERONNAIS

Les animations proposées par R.E.V.E.S sont ouvertes à tous, le calendrier est distribué avant le forum des associations puis rappelé dans chaque bulletin. Vous pouvez donc vous inscrire afin de profiter des places disponibles, sachant que bien entendu la priorité est donnée à nos adhérents.

N'hésitez donc pas à venir nous rencontrer les jeudis pour découvrir ce que nous vous proposons tout au long de l'année. Voici nos coordonnées association.reves@free.fr ou 06.35.13.32.56

PROCHAINE MANIFESTATION

BROCANTE - DIMANCHE 5 JUIN 2016

VIE ASSOCIATIVE



MODÉLISME

Après une saison 2014/2015 de transition, l'activité reprend au sein de l'A.S.L. Villeron.

Cette saison est donc celle de la reprise. Espérons que lors de la saison 2016/2017 le groupe sera plus conséquent. Cette baisse des vocations semble généralisée puisqu'il n'y aura plus de compétitions inter-régionales organisées en 2017.

L'esprit amical qui avait fait la force et le succès du championnat « La Bagarre » n'a pas su résister à un esprit de compétition qui aura eu raison de cette belle épreuve..



TROISIÈME ÉDITION DU CHALLENGE INTERCLUBS DE BADMINTON

La troisième édition du challenge interclubs de badminton a débuté en octobre 2015.

Ce challenge interclubs de badminton regroupe sept clubs, Villeron, Puiseux en France, Vémars, Marly la Ville, Saint Witz, Moussy le Neuf et Moussy le Vieux. Il se déroule en sept étapes, chaque club recevant les six autres.

Six étapes ont déjà été disputées. La septième et dernière étape se déroulera au mois de mai à Villeron.

Le challenge, c'est 17 soirées, 308 matchs et 7 clubs qui se rencontrent dans un très bon état d'esprit sportif et d'échange.

Voici le classement avant la dernière étape :

1er	Marly	69 points (86% de victoire)	4eme	Villeron	34 points (53% de victoire)
2eme	Puiseux	56 points (70% de victoire)	5eme	Moussy le neuf	34 points (42% de victoire)
3eme	Saint Witz	49 points (61% de victoire)	6eme	Vémars	18 points (22% de victoire)
			7eme	Moussy le vieux	12 points (15% de victoire)



Cyrille GUILLAUME

TENNIS

Nous terminerons cette année pour les enfants et adolescents, le 28 mai.

A cette occasion, un petit repas est prévu, nous comptons sur la présence des enfants et de leurs parents. Cette année encore les enfants ont réalisé des progrès.

Les adultes ont terminé leur tournoi inter-villages qui oppose les équipes de Fontenay en Parisis, Moussy le Neuf, Moussy le Vieux et Vémars. Les résultats sont moins exceptionnels que les années précédentes où nous remportons cette compétition. Nous nous classons 4ème du tournoi avec des résultats mitigés... Cette année, notre groupe était composé de 12 joueurs avec une féminine. La remise des trophées a eu lieu le 20 mai à 20h30 à Moussy le Vieux.

Notre tournoi interne continue. Il se terminera mi-juin. Nous connaissons les vainqueurs des deux premières poules : Florian FAISSAT chez les ados, Guillaume AUBRY pour le niveau intermédiaire.

François PELERIN



VIE ASSOCIATIVE



CLUB « LES GENS HEUREUX DE VILLERON »



Notre assemblée générale a reconduit les membres du bureau. Elle a été suivie du partage de la galette des Rois par tous les membres présents.

Nous sommes 34 adhérents mais tous ne viennent pas tous les lundis.

Notre "Club des Gens heureux", a pu assister à l'enregistrement de l'émission de Laurent Ruquier "Les Grosses têtes" diffusée sur RTL, et à celle de " La fête de la chanson française", diffusée par France 2.

Pour la chandeleur, les crêpes ont fait le bonheur de nos adhérents, surtout que les différentes confitures étaient succulentes.



Début février, nous avons été visiter l'Hôtel des Invalides, ce monument parisien dont la construction fût ordonnée par Louis XIV par l'Édit royal du 24 février 1670, pour abriter les invalides de ses armées. C'est un des chefs-d'oeuvre les plus importants de l'architecture classique française où de nombreuses cérémonies se déroulent. Puis, nous avons fêté comme il se doit la Saint Valentin sous une ambiance très conviviale et festive.

En mars, une sortie a été faite au Louvre.

Le Louvre qui possède une longue histoire de conservation artistique et historique, où est entreposée une partie des collections royales

de tableaux et de sculptures antiques. Il est enrichi par des collections de prises de guerre, acquisitions, mécénats, legs, donations, et découvertes archéologiques, Puis, dernièrement, une visite a été organisée au Château de Vaux le Vicomte, chef-d'oeuvre de l'architecture classique du milieu du 17ème siècle. Ce château est aujourd'hui la plus importante propriété privée de France, classée au titre des monuments historiques.

Ensuite, s'est déroulé le "loto" avec des lots offerts par les groupes RTL, FUN radio, RTL2...(livres, CD,...); des bons d'achats pour des plantes de "Jarvil" et d'autres magasins. Des lots ont été achetés par le Club, entre autres les gros lots, jambon, ensemble literie... qui ont fait la joie des gagnants.

Et comme nous le faisons régulièrement, nous avons fêté les anniversaires d'une partie de nos adhérents pour laquelle un cassoulet avait été préparé pour la circonstance.



Christiane JACQUES

INFOS PRATIQUES

PASSEPORTS

Nous vous rappelons que la Mairie de Villeron n'est pas équipée pour prendre les demandes de passeports, et vous communiquons ci-dessous une partie de la liste des mairies habilitées :

MAIRIE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Ecouen	Place de la Mairie - 95440 Ecouen	01 39 33 09 00
Gonesse	4 Place du Génér. de Gaulle 95503 Gonesse	01 34 45 11 11
Goussainville	1 Place de la Charmeuse 95191 Goussainville	01 39 94 60 00
Roissy en France	40 Avenue Charles de Gaulle 95700 ROISSY EN FRANCE	01 34 29 43 00
Sarcelles	3 rue de la Résistance - 95200 Sarcelles	01 34 38 21 40

Nous vous rappelons également qu'une plate-forme pouvant accueillir beaucoup de monde est ouverte du mardi au samedi sur RDV uniquement à Goussainville - 27, rue Robert Peltier (près de la médiathèque) - Tél. : 01 39 94 69 70.

